

L'éclatement de l'URSS

Comment l'URSS a-t-elle disparu?

Entre le 9 novembre 1989 (chute du mur de Berlin) et le 25 décembre 1991, qui marque la fin de l'URSS, l'ordre mondial bipolaire disparaît. Les pays d'Europe de l'Est regagnent leur indépendance, et quinze États naissent de l'éclatement de l'URSS.



1 Le putsch raté de 1991

Le 19 août 1991, un putsch militaire éclate en URSS afin de renverser le président, Mikhaïl Gorbatchev. Ce coup d'État échoue, mais décrédibilise l'armée et Gorbatchev. Au contraire, Boris Eltsine, député de l'opposition, qui s'est élevé contre le putsch et fait face aux chars de l'Armée rouge, apparaît comme un choix possible contre le pouvoir communiste.



3 L'éclatement de l'URSS (1991)

Caricature de G. Million, *Guère épais : dessins d'actualité 1991-1994 et dessins d'humour*, Éd. Albertville, 1994.



■ membre actif de la Communauté des États indépendants (CEI) en 2019
■ État associé
■ État observateur

Source : CEI, 2019.

Domaines de compétences de la CEI

- Garantie des droits et des libertés de l'homme
- Coordination de la politique étrangère
- Coopération dans la formation de l'espace économique commun, dans le développement des transports et des communications
- Protection de l'environnement et de la santé de la population
- Problèmes de la politique sociale et migratoire
- Lutte contre la criminalité organisée
- Coopération dans la politique de défense et la sécurité des frontières extérieures

5 La nouvelle figure de la Russie, à la tête de la CEI

4 Les accords de Minsk (8 décembre 1991)



B. Eltsine, président de la fédération de Russie, et S. Chouchkévitch, premier chef d'État biélorusse.

Nous, la République du Belarus, la fédération de Russie, et l'Ukraine, en qualité d'États fondateurs de l'Union des républiques socialistes soviétiques et signataires de l'accord de l'Union signé en 1922, dénommées ci-après « Hautes Parties Contractantes », constatons que l'Union des républiques socialistes soviétiques, en tant que sujet du droit international et réalité géopolitique, cesse son existence. [...]

Article 1 : Les Hautes Parties Contractantes forment la Communauté des États indépendants. [...]

Article 3 : Les Hautes Parties Contractantes souhaitent contribuer à l'expression, à la sauvegarde et à l'évolution

2 L'ANALYSE DE L'HISTORIQUE L'éclatement de l'URSS

L'échec du putsch [...] a brutalement accéléré la désagrégation de l'Union, la décomposition du pouvoir central, et en premier lieu celui de M. Gorbatchev, et de l'appareil d'État. Dans les jours qui ont suivi l'échec du putsch, huit républiques ont proclamé leur indépendance. Les républiques baltes ont aussitôt obtenu une reconnaissance internationale, avant d'être, le 6 septembre, reconnues par l'Union soviétique. Les activités du PCUS¹ ont été suspendues, avant d'être, quelques semaines plus tard, interdites par B. Eltsine. [...]

Le 1^{er} décembre, l'Ukraine se prononçait, à plus de 80 %, pour l'indépendance. Une semaine plus tard, les présidents de la Russie, de l'Ukraine et de la Biélorussie, réunis à Minsk, constataient que « l'Union soviétique n'existait plus ». Ils décidaient de former une « Communauté des États Indépendants », ouverte « à tous les États de l'ancienne URSS ». Le 21 décembre, au sommet d'Alma-Ata, auquel M. Gorbatchev, pas plus qu'à la rencontre de Minsk, n'avait été invité, huit autres républiques décidaient de rejoindre la CEI, entérinant ainsi la fin de l'Union soviétique. Il ne restait plus à M. Gorbatchev qu'à mettre fin à ses fonctions de président d'une entité qui avait cessé d'exister.

N. Werth, *Histoire de l'Union soviétique*, Éd. Puf, 2008.

1. Parti communiste de l'Union soviétique.

des authenticités ethniques, culturelles, linguistiques et religieuses des minorités nationales et des régions ethnoculturelles uniques, prennent soin et défense de ces groupements.

Article 4 : Les Hautes Parties Contractantes ont l'intention de développer la coopération mutuellement bénéfique et égalitaire entre les peuples et les États dans les domaines politique, économique, culturel, de l'éducation, de la santé, de l'environnement, de la science et du commerce, dans le domaine humanitaire et autres, et de favoriser un large échange d'information et du respect des obligations mutuelles. [...]

Article 5 : Toute Haute Partie Contractante reconnaît et respecte l'unité territoriale des autres Hautes Parties et l'inviolabilité des frontières existantes au sein de la Communauté. Les Hautes Parties garantissent l'ouverture des frontières, la liberté de circulation des citoyens et d'échange d'information au sein de la Communauté.

Article 6 : Les États membres de la Communauté ont l'intention de coopérer dans la création de la paix et de la sécurité dans le monde, et de prendre des mesures effectives dans la réduction des armements et des dépenses militaires. [...]

Accord portant sur la création de la Communauté des États indépendants, 8 décembre 1991, Informations Vestnik « Soderzhestvo », trad. A. Kulik, cvce.eu.

Questions

- Expliquez comment l'URSS se désintègre en quelques mois. (doc. 1 et 2)
- Analysez cette caricature. (doc. 3)
- Quels sont les principes de la CEI ? (doc. 4 et 5)